

Société des administrateurs et fonctionnaires des Communes neuchâtelaises

Procès-verbal de la 51ème assemblée générale du 14 mai 1977 à la Sagne

Présidence : M. Rémy Muriset, Président

- Ordre du jour :
1. appel
 2. procès-verbal de la 50ème assemblée générale du 22 mai 1976 à Lignièrès (paru dans le journal "La Fonction publique" de janvier et février 1977)
 3. Rapports : a) du Président,
 b) du Caissier,
 c) des vérificateurs,
 4. admissions, démissions, membres honoraires,
 5. modifications des statuts,
 6. nominations : a) d'un Président,
 b) des délégués au Comité des districts de La Chaux-de-Fonds, du Val-de-Travers, du Val-de-Ruz et du Locle,
 7. journal "La Fonction publique"
 8. fixation du lieu de la prochaine assemblée générale,
 9. nomination des vérificateurs,
 10. divers

Introduction

En ouvrant la séance de la 51ème assemblée générale, notre Président souhaite la bienvenue aux différentes personnalités qui ont répondu à notre invitation, il s'agit de Messieurs

- Jaques Béguin, Président du Conseil d'Etat,
- Jean-Pierre Porchat, Chancelier d'Etat
- Ruedi et Schaller du Contrôle des Communes
- Garnier, ancien contrôleur des communes,
- Coste, premier secrétaire du département de l'Intérieur,
- Jacques-André Vuille, Président du Conseil communal de La Sagne,
- Gérald Jaquet, conseiller communal du même lieu,
- Claude Dutoit, caissier de la société des secrétaires municipaux vaudois,
- en outre, M. Kung de Payerne, Président de cette dernière association s'est excusé

1. appel

51 membres actifs et honoraires sont présents

2. le procès-verbal de la dernière assemblée générale ayant paru dans le journal La Fonction publique, le comité propose d'ouvrir une discussion sans en donner lecture, aucune remarque n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

3. rapport : du Président, il est annexé au présent procès-verbal, du caissier, le capital de la Société s'élève à fr. 3'172.85, les comptes ont été reconnus exacts par la commission de contrôle composée de MM. Lüthi et Gerster, de même que les comptes de la course du cinquantenaire.
L'assemblée en donne décharge aux organes responsables avec remerciements pour la bonne tenue des livres.

4. admissions : MM. André Francey, adm. adj. à Bevaix,
Blaise Emery, adm. à Môtiers,
Charles Vischer, adm. adj. à St-Blaise
Yves Neuhaus, adm. à Savagnier
Arne-Marie Tanner, adm. à Brot-Dessous,
François Soguel, adm. à Boudevilliers
Haldimann Jacques, adm. adj. à Cortaillod

démissions : Mme Simone Huguenin à Savagnier pour cessation d'acti-
vités,, M.M. Jean-Louis Hadorn à Môtiers, Claude Pellet
aux Planchettes, René Lautenschlager à Gorgier et
Michel Junod à Brot-Dessous pour des raisons identiques.

membres honoraires ; pour 25 ans d'activités, remise de la tradition-
nelle gerle aux collègues suivants :

Rémy Muriset notre Président du Landeron,
André Zbinden à Travers, et Pierre Tripet à Fontainemelon
Ces collègues sont félicités par notre vice-Président
Léon Tardin pour leurs fructueuses activités, Pierre
Tripet se fait l'interprète de chacun d'eux pour nous
adresser non sans émotion sa plus vive gratitude en
évoquant des souvenirs

5. modifications des statuts

Le texte proposé est joint à la convocation, le Président ouvre les dé-
bats à ce sujet, il donne lecture d'une lettre des collègues Wirz et Zehr
de Colombier qui n'ont pu se joindre à nous aujourd'hui, il est question
de la prolongation du mandat du Président.

Les collègues Zbinden, Perrinjaquet Adam proposent de limiter le mandat
du Président à 8 ans, Gerster appuie la proposition du comité.

L'assemblée se prononce en faveur des propositions du comité qui sont les
suivantes :

art. 8 Les organes de la Société sont :

- 1: l'assemblée générale,
- 2: un comité de 7 membres
3. la commission de vérification des comptes,

Art. 12 Au début de chaque période administrative communale, l'assemblée
élit le Président pour 4 ans, en principe moyennant rotation par
district. Ce mandat n'est pas renouvelable.

L'assemblée nomme également les autres membres du comité, à raison
d'un par district. Ce mandat dure 8 ans au maximum. Pour assurer
la rotation et la continuité, une ou deux nominations sont effec-
tuées chaque année.

Si la majorité de l'assemblée le requiert, l'élection a lieu au
scrutin secret. Sinon, l'élection s'effectue à main levée.

Le comité se constitue.

6. nominations : a) d'un Président : Pierre Tripet propose Serge l'Eplatenier
de Cernier qui est désigné par acclamations.

b) des délégués au Comité des districts : sont proposés et
nommés : pour le district de la Chaux-de-Fonds, Denis Lüthi de La
Sagne, pour le Val-de-Travers, Blaise Emery de Môtiers, pour le
Val-de-Ruz, Roger Cuche des Geneveys-sur-Coffrane, pour le Locle
André Lüthi de La Brévine, pour Neuchâtel Rémy Muriset du Landeron,
Président sortant, Fernand Huguenin d'Auvernier

Membres sortants : Léon Tardin Hauterive, Jean-Pierre Thiébaud
Cressier, Freddy Bonjour Lignièrès.

7. journal "La Fonctich publique"

notre Président à reçu une lettre de la rédaction qui précise que les colonnes de ce journal seront restreintes, la formule des multicopies remise à chacun serait préférable, car l'intérêt pour ce journal n'est plus évident, le comité propose que l'abonnement soit annulé. André Bueche estime que ce journal représente le seul lien qui puisse exister avec les autres cantons romands, l'assemblée par 21 voix contre 12 décide de l'annulation, les collègues qui désirent néanmoins son maintien devront s'annoncer, la Société payera leur abonnement.

8. la prochaine assemblée générale aura lieu à Fontaines.

9. nomination des vérificateurs des comptes, sont proposés et nommés :
Claude-Alain Michel de Dombresson et Francis Leuba de Villiers-le-Pâquier.

10. divers

Il est soulevé une suggestion d'organiser notre assemblée générale un jour de semaine, il y aurait peut-être moins d'absent, le collègue Gerster pense que l'on pourrait organiser des séances de travail réunissant les administrateurs des communes d'importances analogues, ce serait très utile, ces différentes questions sont soumises à la réflexion de chacun et n'a boutissent pour l'instant à aucune prise de position de l'assemblée.

Exposé de M. Jacques Béguin, Président du Conseil d'Etat sur le thème : "Les relations Etat-Communes dans la conjoncture actuelle" le climat est positif, toutefois la situation économique qui s'est dégradée ces dernières années modifie quelque peu ces relations, principalement pour des raisons financières, notre canton étant le plus touché du pays par la récession, les solutions à nos problèmes seront trouvées dans la bonne entente nous assure Le Président du Gouvernement.

C'est au tour de M. Le Chancelier Porchat de nous adresser quelques paroles empreintes d'émotion, car après plusieurs décennies de collaboration avec les administrateurs, il prendra une retraite bien méritée prochainement, nous lui adressons nos meilleurs voeux.

Le repas succulent servi à l'Hôtel de Sommartel donna l'occasion à plusieurs orateurs de s'exprimer et à nos différents collègues de nous faire apprécier leurs talents de musiciens.

Séance levée à 12 heures 30.

AU Nom de la Société des administrateurs

Le Secrétaire:

F. Bonjour

Le Président :

R. Muriset